

Protection intégrée de l'enfance

Protection contre le travail forcé et la descolarisation

Des communautés locales bien formées travaillant avec les familles et un gouvernement attentif aux droits et au bien-être de l'enfant dans une approche holistique

INFORMATIONS GENERALES

Nom du responsable : Programme Officer, Anna Abel, anna.abel@tearfund.ch, 044 447 44 19

Nom de l'organisation : TearFund Schweiz, Josefstr. 34, 8005 Zürich

Compte bancaire : 80-43143-0

Période du projet : du 01.04.2019 au 31.03.2022 **Budget total**: CHF 230'032

Pays d'intervention : Ouganda

Classement IDH : 163

Lieu spécifique : Namayingo District, SE

Nbre de bénéficiaires directs : 2'070

Nbre de bénéficiaires indirects : 580'950

ODD concernés : 16.2 spécifiquement, 1, 2, 4, 8, 10, 15 indirectement

LE PROBLEME DE FOND ADRESSE

En raison de l'extrême pauvreté, la plupart des parents doivent envoyer leurs enfants au travail au lieu de l'école. Les cadres réglementaires ne sont pas assez forts pour empêcher l'exploitation des enfants. Ni les autorités, ni les parents ou enfants ne sont conscients des droits des enfants et la façon de les protéger. Une connaissance pauvre des méthodes agricoles efficaces, le manque d'activités génératrices de revenus, et le bas niveau d'éducation empêche la communauté de sortir du cercle de la pauvreté.

RESULTATS ET ACTIVITES PRINCIPALES PREVUS

- ✘ **630 enfants sont sauvés du travail forcé, réhabilités, et inscrits à l'école. Ils ont accès à des services légaux et peuvent faire valoir leurs droits et exprimer leurs besoins.**

R1A1: Réhabiliter et soutenir les enfants inscrits à l'école.

R1A2: Former les enfants en compétences de vie, et les informer de leurs droits.

Indicateurs: nombre de garçons/filles sauvés, formés en compétences de vie et droits de l'enfant, qui finissent l'école primaire/secondaire.

- ✘ **1050 parents sont formés en activités génératrices de revenus, droits de l'enfant, et parentalité positive.**

R2A1 : Former les parents en agroécologie, AGR et la mise en place de micro-entreprises.

R2A2 : Visites régulières de suivi des familles des enfants sauvés, pour leur enseigner les droits des enfants et la parentalité positive.

Indicateurs : nombre de formations/participants, mise en place de nouvelles micro-entreprises et groupes d'épargne et de prêts ; résultats des récoltes des paysans formés en agroécologie.

- ✘ **210 membres des autorités sont formés et renforcés pour protéger les enfants en formulant des lois et ordonnances**

R3A1 : sensibiliser et former les autorités en matière de droits de l'enfant, et sur l'importance des ordonnances et des lois.

R3A2 : faciliter les échanges entre les autorités, les associations de mineurs, et les civils

R3A3: faciliter la discussion et la formulation des lois et ordonnances à différents niveaux politiques

Indicateurs : nombre d'ordonnances/lois promulguées, nombre de cas d'abus sur des enfants et comment les autorités les ont gérés ; nombre de formations dispensées.

- ✘ **150 enseignants et 200 leaders d'église sont formés en droits de l'enfant, la mise en place d'environnements protecteurs, et protègent les enfants des tentatives d'exploitation.**

R4A1 : mise en place de formations pour les enseignants et leaders d'église sur les droits de l'enfant et la mise en place d'environnements protecteurs

R4A2 : soutenir les écoles par la mise en place de clubs des droits de l'enfant, et les églises pour l'organisation de centres de jour pendant les jours sans école.

Indicateurs : nombre d'écoles/églises avec un environnement favorable aux enfants, et des structures favorisant leur bien-être; nombre d'enseignants/leaders d'église ayant des connaissances en droits de l'enfant.

PLAN DE FINANCEMENT (Juillet 2019)

BUDGET CHF	2019-20	2020-21	2021-22	TOTAL
		66'426	79'802	83'804
Fonds acquis	30'000	0	0	30'000
% Acquis	45%	0%	0%	13%
Fonds sollicités	6'426	49'802	53'804	110'032
% Sollicités	10%	62%	64%	56%
Contribution Interaction	30'000	30'000	30'000	90'000
% Interaction	45%	38%	36%	39%



RECOMMANDATION du comité d'analyse de projets

Le projet est en phase avec l'ODD 16.2 : *Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants*

Des entretiens ont été menés avec plusieurs acteurs différents lors de la phase de conception (agriculteurs, églises, écoles, police, association de mineurs et officiels du gouvernement).

Pour que le programme ait un impact à long terme, il est impératif de s'occuper de la situation économique des familles. C'est pour cela qu'un volet microcrédit (avec un partenaire local spécialisé dans ce domaine) et de formation pour les parents a été introduit. L'expérience à Busia a montré que les agriculteurs formés en forment d'autres par la suite, sans l'implication de l'ONG. Les églises sont parties prenantes du projet, notamment dans la sensibilisation et la promotion des droits de l'enfant. Le programme ne cible pas en priorité les filles ou les femmes mais a le souci d'avoir un nombre de bénéficiaires 50/50. Une attention est aussi portée aux besoins différents entre hommes et femmes et les conséquences que cela peut avoir.

Par ailleurs, en permettant que les droits de l'enfant soient respectés, en donnant l'espoir d'un avenir meilleur, en renforçant la connaissance et les compétences des enfants comme des parents, le projet s'inscrit dans une approche holistique : les dimensions physiques, sociales, psychiques, spirituelles sont prises en compte.



>> Informations complémentaires : mikael.amsing@interaction-schweiz.ch